

*Les subsides*

● (1650)

Les Canadiens ont bien de la chance que le député de Central Nova (M. Mulroney), le chef de notre parti, ait délibérément décidé, avec la collaboration de l'ancien député, M. Elmer MacKay, de représenter une circonscription de la Nouvelle-Écosse. Le député de Central Nova entretient depuis longtemps des relations utiles et fructueuses avec la région de l'Atlantique, d'abord, à titre d'étudiant à l'université et ensuite comme membre éminent du milieu des affaires du Canada. Du fait qu'il représente une circonscription de la région de l'Atlantique, l'honorable député est en mesure de mieux comprendre bon nombre des difficultés contre lesquelles luttent les députés de ce coin du pays. Il faudrait que l'on reconnaisse tout spécialement les disparités qui pénalisent la région de l'Atlantique par rapport au reste du pays.

Quand il deviendra premier ministre, à la suite des prochaines élections générales, notre honorable collègue sera au courant des problèmes auxquels nous nous buttons quotidiennement. Il accueillera favorablement toute proposition qui sera de nature positive. Il mettra sur pied de nouveaux programmes dont les effets seront concrets et durables. Voilà qui nous aidera passablement à supprimer peu à peu les disparités économiques régionales de l'heure.

En ma qualité de vieux routier de notre institution, je puis affirmer qu'il y a eu des époques où des mesures législatives spéciales ont été adoptées dans le but précis de supprimer ces disparités dans la région de l'Atlantique. Ces mesures avaient été conçues de façon à prêter main forte au secteur industriel, et à tous les autres secteurs quant à cela, afin d'atténuer quelques-unes des difficultés éprouvées par les habitants de la région, que ce soit en matière d'emploi ou sur le plan de la justice sociale. Malheureusement, depuis une dizaine d'années, on a pris fort peu de mesures positives pour régler ce problème des disparités qui nous affligent.

On ne saurait nier que l'écart entre la situation de la région de l'Atlantique et celle des autres provinces s'élargit sans cesse. Nos concitoyens se remettent à quitter notre région. Pendant un certain temps, les gens revenaient au bercail, car ils pouvaient s'y trouver du travail. Ils avaient alors la possibilité de participer à la vie active de leur région d'origine.

Dans les jours à venir le gouvernement doit à tout prix prendre des mesures d'envergure qui prouveront à tous les milieux d'affaires, que ce soit au Canada ou à l'étranger, son intention de mettre sur pied des programmes spéciaux destinés à leur permettre d'atteindre leurs objectifs particuliers. Il doit créer de nouveaux emplois pour remplacer ceux du Programme d'initiatives locales, ou PIL, ou encore les Programmes généraux de stimulation de l'emploi, ou PGSE qui d'ailleurs assurèrent du travail pendant seulement une dizaine de semaines et condamnent les gens à toucher des prestations d'assurance-chômage *ad vitam aeternam* sans aucun espoir d'exploiter pleinement leur potentiel ou de faire ce qu'ils désirent et sont en droit d'attendre.

Je voudrais parler de quelques mesures qui pourraient se révéler très valables et être prises presque immédiatement. Il en résulterait une nouvelle atmosphère et de nouveaux espoirs pour les chômeurs de notre région qui sont sur le point de devenir des chômeurs chroniques. Ils n'ont d'espoir ni pour aujourd'hui, ni pour demain, ni pour l'année prochaine.

Le gouvernement fédéral pourrait prendre une initiative en collaboration avec les banques à charte, sans passer par la voie législative. Cette initiative doit venir du premier ministre (M. Trudeau) et du ministre des Finances (M. Lalonde), car les banques à charte n'accorderaient pas autant d'attention à de simples députés. Le Parlement, par l'intermédiaire du premier ministre et du ministre des Finances, devrait demander aux banques à charte de développer un secteur qui accorderait une attention spéciale aux provinces de l'Atlantique. Il faudrait garantir l'étude de toutes les propositions émanant d'un chef d'entreprise. On pourrait susciter des idées pour créer de nouvelles industries. Je ne parle pas de mégaprojets employant 2,000 à 3,000 personnes, mais de petites entreprises ayant dix ou 15 salariés. Les petites entreprises doivent demeurer la clef de voûte du pays, surtout dans les provinces de l'Atlantique.

Les deux dernières années ont été très difficiles. Que nous soyons prêts à l'admettre ou pas, les provinces de l'Atlantique se heurtent toujours à de graves problèmes. Elles ne parviennent pas à sortir de la récession. Le taux de chômage n'a pas baissé, et les initiatives qui ont été prises sont nettement insuffisantes. Les taux d'intérêt augmentent de nouveau, réduisant à néant les possibilités qu'envisageaient les investisseurs. Ce qui aurait pu se produire est annihilé par les taux d'intérêt élevés. Au lieu de venir en aide aux personnes en difficulté, les banques réclament immédiatement le remboursement des prêts. Ainsi, de plus en plus de petites entreprises normalement rentables sont acculées à la faillite. En 1981, 1982 et 1983, les faillites se sont multipliées à un rythme effrayant dans les Maritimes. Les banques à charte ont manqué à leurs obligations envers leurs clients en ne les aidant pas à traverser une mauvaise passe quand les taux d'intérêt étaient très élevés. En prenant les mesures voulues, le gouvernement pourrait convaincre les banques à charte qu'elles ont le devoir, tout comme le gouvernement, de contribuer à l'élimination des disparités économiques régionales.

Par ailleurs, j'estime qu'il faudrait revoir notre politique en matière de transports, surtout en ce qui concerne les provinces de l'Atlantique. Depuis 20 ans, sinon 30, nous n'avons pas analysé en profondeur la politique de transports dans les Maritimes. On pourrait dire, monsieur le Président, que nous avons toujours mis la charrue devant les bœufs. Nous recevons les résultats d'une étude sur le transport qui s'appliquent aux autres régions canadiennes, mais jamais à la nôtre. L'an dernier, par exemple, alors que nous étions censés émerger de la crise économique, le ministre des Transports, pour des raisons connues de lui seul, a décidé qu'il entreprendrait une étude de l'aide offerte aux industries dans notre région pour savoir s'il pouvait éliminer ou réduire l'aide offerte dans le domaine du transport.

● (1700)

Cet examen donnait l'assurance que rien ne se produirait dans la région de l'Atlantique durant toute l'année dernière, tandis que le reste du pays s'extirpait de la récession. Les secteurs industriels et agricoles, les industries de la pêche et du bois d'œuvre ignoraient quelle serait l'importance de l'aide qu'ils obtiendraient si toutefois ils en obtenaient, et personne ne pouvait prendre de décisions à long terme. Ils ont simplement été tenus en suspens tout au long de l'an dernier, tandis que les autres régions canadiennes faisaient au moins un pas dans la bonne voie.